



Maison
des Jeunes
de Varennes

2020-2021

Plan d'adaptation des services



COVID-19

Yanick Legault

Maison des jeunes de Varennes

1/5/2020

Mise en contexte

En raison des mesures mises de l'avant par la santé publique et la Ville de Varennes afin de réduire les risques de propagation du virus de la Covid-19, la Maison des jeunes de Varennes a suspendu sa programmation habituelle entraînant ainsi la fermeture du local de milieu et l'interruption des activités courantes depuis **le vendredi 13 mars 2020**.

Ce document a pour objectif de recommander une programmation adaptée à la situation actuelle en respectant les balises établies par la santé publique et la Ville de Varennes.

Considérant que la situation actuelle peut être changeante et que les différentes mesures prises par le gouvernement évoluent rapidement, une mise à jour régulière de ce plan d'adaptation sera réalisée afin d'être en concordance avec les recommandations faites par les différentes instances.

Ce plan d'adaptation s'inscrit dans une réflexion qui vise les objectifs suivants :

- Évaluer la possibilité d'offrir une programmation en conformité avec les recommandations du gouvernement.
- Assurer la protection du personnel de l'organisme et des jeunes participants.
- Adapter et/ou concevoir une programmation spécifique qui répond aux enjeux mentionnés ci haut.

La rédaction de ce plan d'adaptation s'appuie présentement sur les mesures suivantes

- La Ville de Varennes a ordonné la fermeture des bâtiments municipaux en date du lundi 16 mars
- Le gouvernement du Québec a progressivement installé des mesures de confinement de la population
- Le gouvernement du Québec a interdit les rassemblements à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Les installations municipales extérieures sont fermées.
- Les écoles secondaires sont fermées jusqu'au mois de septembre 2020.

Considérants :

Depuis la fermeture du local de milieu, la Maison des jeunes a mis en place une structure d'affectation de son personnel sur les réseaux sociaux afin de répondre minimalement aux besoins des jeunes. Cette affectation est réalisée par les intervenants en télé travail depuis le lundi 16 mars dernier. Le suivi et l'évaluation de cette programmation sera considérée lors de la rédaction du plan d'adaptation.

De plus, la direction générale de l'organisme est régulièrement en contact avec les différents acteurs du milieu afin de prendre connaissance des tendances actuelles et des moyens d'adaptations qui sont déployés dans les différents milieux.

Les actions de l'organisme sont orientées vers la protection des jeunes et du personnel de l'organisme, ainsi que par le respect des mesures prescrites dont celle de la distanciation sociale. De plus, notre équipe se rend disponible afin de soutenir des initiatives de la Ville de Varennes et de la communauté selon les ressources dont elle dispose.

Enfin, ce document a été adopté par le conseil d'administration le 1^{er} mai 2020. Des ajustements pourront être apportés en fonction de l'évolution de la situation.

Plan d'adaptation de la programmation

1.2.1 Le local de milieu

Les considérants :

- 1) La consigne du gouvernement d'interdire la tenue des lieux de rassemblements est toujours en vigueur.
- 2) La réouverture des écoles secondaires est prévue pour septembre
- 3) Les mesures de fermeture des bâtiments municipaux par la Ville de Varennes sont toujours en vigueur.

Recommandations

- 1) Maintenir la fermeture du local de milieu durant la période estivale.
- 2) Reporter la réouverture du local de milieu en septembre.
- 3) Évaluer les mesures à prendre afin d'assurer la protection du personnel et des jeunes lors de la réouverture.

Mesures d'adaptations

- 1) Maintenir l'animation sur les réseaux sociaux
- 2) Offrir une programmation extérieure adaptée selon les paramètres de distanciation sociale et de groupes restreints
- 3) Concevoir un plan d'action visant à établir des mesures de sécurité et les règles et protocoles à suivre pour l'ouverture du local de milieu en septembre.
- 4) Transférer l'équipe d'intervenants affecté au local de milieu vers une affectation de travail de milieu pour la période estivale.

1.2.2 Le travail de milieu

Les considérants :

- 1) Selon certaines observations de différents acteurs de la communauté, il y a toujours des rassemblements de jeunes dans l'espace publique.
- 2) La fermeture des écoles secondaires jumelée à l'arrivée du beau temps, le retour au travail progressif des parents et possiblement la réouverture des parcs (en mai) sont des facteurs qui peuvent possiblement contribuer à une augmentation des rassemblements.
- 3) Le travail de milieu peut être considéré comme un service essentiel puisqu'il répond aux besoins des jeunes plus vulnérables. Il est donc autorisé par les autorités gouvernementales.
- 4) Dans la pratique du travail de milieu, il est possible de répondre aux consignes de distanciation sociale et de mettre en place un protocole d'intervention simple afin d'assurer la protection du personnel, des jeunes rencontrés et de réduire les risques de propagation du virus.

Recommandations

- 1) Relancer le programme de travail de milieu en date du 5 mai 2020
- 2) Relancer le programme selon les recommandations et l'autorisation des responsables de la Ville.
- 3) Évaluer la possibilité de diriger les affectations de local de milieu vers des affectations supplémentaires de travail de milieu afin de bonifier le programme et de mieux répondre aux besoins de la situation actuelle.

Mesures d'adaptations

- 1) Création d'un protocole d'intervention et d'un aide-mémoire pour les travailleurs de milieu.
- 2) Adapter la pratique selon les observations et l'expérience terrain des travailleurs de milieu.
- 3) Assurer le suivi du programme auprès de la Ville et de l'équipe de policiers socio communautaire sur une base régulière.
- 4) Promouvoir la ligne téléphonique de travail de milieu
- 5) Créer de nouvelles affectations de travail de milieu.

1.2.3 ALTER ÉGAUX

Les considérants :

- 1) La réouverture des écoles secondaires est prévue pour septembre.
- 2) Les activités du programme sont des activités de groupes
- 3) Le programme se réalise en collaboration avec l'équipe de l'école secondaire Le Carrefour

Recommandations

- 1) Reporter les activités du programme au mois de septembre

Mesures d'adaptations

- 1) Réaliser la préparation, la formation et la planification de l'activité de podcast durant la période estivale.
- 2) Prévoir des mesures de protection pour la réalisation des activités en septembre.

1.2.4 Musik ado

Les considérants :

- 1) La réouverture des écoles secondaires est prévue pour septembre.
- 2) Les activités du programme sont des activités de groupes
- 4) Le programme se réalise en collaboration avec le programme Jazz pop de l'école secondaire Le Carrefour et le Centre musical Haute Gamme

Recommandations

Mesures d'adaptations

<p>1) Reporter les activités du programme au mois de septembre</p>	<p>1) Réaliser la préparation, la formation et la planification de l'activité de podcast durant la période estivale.</p> <p>2) Prévoir des mesures de protection pour la réalisation des activités en septembre.</p>
<h3>1.2.5 Sports et Loisirs</h3>	
<p>Les considérants :</p> <p>1) Les activités du programme sports loisirs nécessite d'avoir accès à des installations et des bâtiments de la Ville de Varennes, de l'école secondaire Le Carrefour (gymnase, skate plaza, Pumptrack) ou d'avoir accès à des sites spécialisés privés.</p> <p>2) Les sites auxquels nous faisons référence sont fermés.</p> <p>3) Les activités du programme sont des activités de groupe.</p> <p>4) Certaines activités nécessitent du transport collectif.</p>	
<p>Recommandations</p>	<p>Mesures d'adaptations</p>
<p>1) Vérifier auprès de la Ville de Varennes la possibilité d'adapter le programme à la situation actuelle</p> <p>2) Reporter le budget sport loisir 2020 vers l'année 2021 afin de bonifier le programme durant cette période.</p>	<p>1) Préparer une programmation sport loisir spécifique pour l'année 2021 sous un modèle de co-développement avec la Ville de Varennes.</p>
<h3>1.2.6 Programme de soutien à la relève culturelle</h3>	

Les considérants :

- 1) Les activités du programme sont des activités de groupe
- 2) Plusieurs activités sont présentées devant un auditoire et donne lieu à de grands rassemblements
- 3) Les activités se déroulent principalement dans les locaux de la maison des jeunes qui sont présentement fermés
- 4) Certaines activités sont réalisées en collaboration avec l'école secondaire et le Centre musical Haute Gamme qui sont également fermés.

Recommandations

- 1) Reporter les activités du programme à l'automne

Mesures d'adaptations

- 1) Évaluer la possibilité de réaliser les activités du festival jeunesse sous la forme d'une captation audio et vidéo de manière individuelle et en respectant les mesures de sécurité prescrites par le gouvernement.
- 2) Travailler en collaboration avec l'équipe du centre musical Haute Gamme afin d'évaluer la faisabilité de cette initiative.

1.2.7 Prise C

Les considérants :

- 1) Les activités du programme sont des activités de groupe
- 2) Les activités se déroulent principalement dans les locaux de la maison des jeunes qui sont présentement fermés
- 3) Les activités s'adressent à des participants qui ont des besoins particuliers pour qui le respect de consignes simples peut présenter un défi dans certains cas.
- 4) Le programme nécessite du transport collectif

Recommandations

Mesures d'adaptations

1) Reporter le programme à une date indéterminée correspondant à la fin des mesures de confinement.	1) Évaluer avec l'organisme Loisir et répit sans limite la possibilité d'offrir une programmation adaptée qui respecterait les mesures de sécurité prescrites par le gouvernement.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.2.8 Le Café de la commune

Les considérants :

- 1) Les activités du programme nécessitent de la manipulation alimentaire et la distribution de nourriture.
- 2) Les activités du programme sont réalisées en groupe restreint
- 3) Les activités du programme sont réalisées dans un environnement restreint qui ne répond pas à la mesure de distanciation sociale
- 4) Les activités du programme s'adressent à la population de Varennes lors d'activités de rassemblements du parc de la commune

Recommandations	Mesures d'adaptations
1) Reporter les activités du programme en 2021	Aucune

1.2.9 Persévérance scolaire

Les considérants :

- 1) L'école secondaire est fermée et sa ré ouverture n'est prévu qu'en septembre prochain.
- 2) Les activités du programme sont réalisées dans les locaux de la maison des jeunes.
- 3) Le programme est réalisé en collaboration avec l'équipe école Le Carrefour.

Recommandations	Mesures d'adaptations
1) Reporter les activités du programme en septembre	n/a

1.2.10 Ado de vélo

Les considérants :

- 1) Les activités du programme représentent des activités passerelles avec le programme de persévérance scolaire dont les activités sont reportées.
- 2) Les activités de programmes sont réalisées dans les locaux de la maison des jeunes
- 3) Les activités du programme sont réalisées dans un environnement restreint qui ne répond pas à la mesure de distanciation sociale
- 4) Le programme prévoit des activités

Recommandations

Mesures d'adaptations

- 1) Reporter les activités à la fin des mesures de confinement
- 2) Reporter le déploiement de la flotte de vélo communautaire

n/a